

Mizuho Bank, Ltd.
Paris Branch

Conditions Générales Entreprises

(en vigueur au 1er avril 2024)

Sommaire

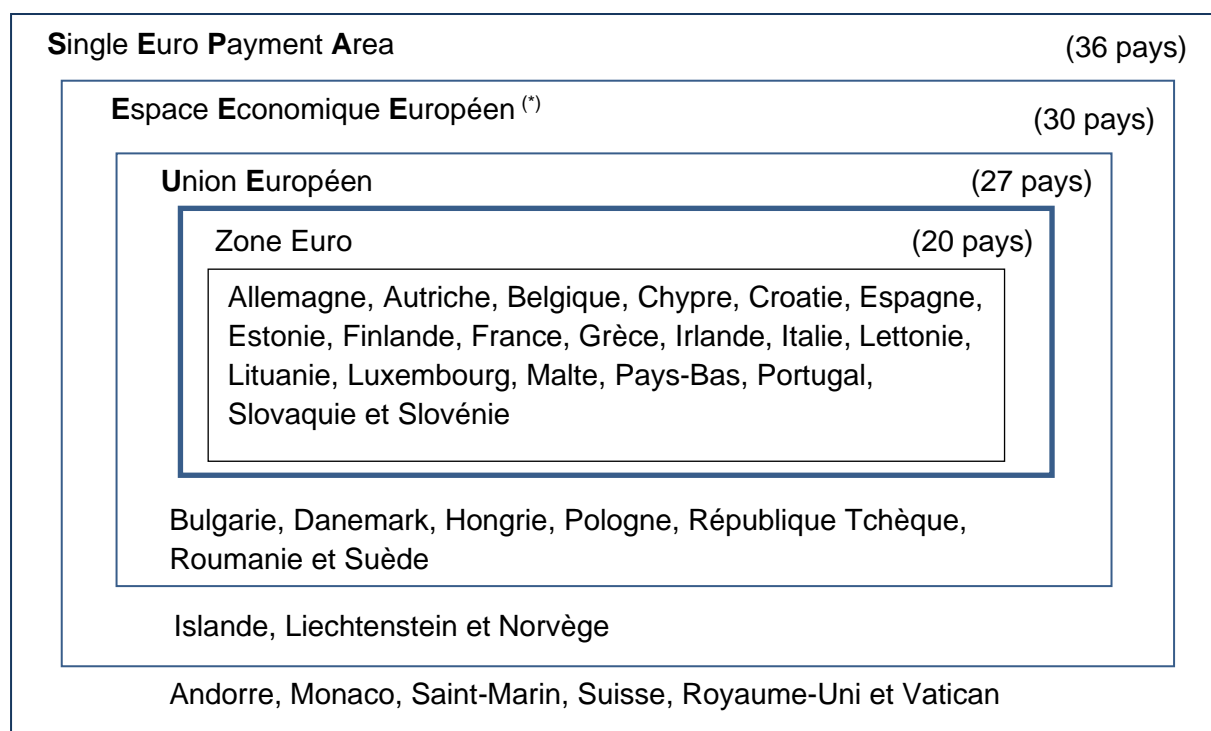
Paragraphe	Page
1. Définitions	2
2. Conditions.....	2
3. Gestion administrative et du compte courant	7
4. Paiements domestiques & SEPA	9
5. Paiements non-SEPA.....	11
6. Opérations de change	12
7. Gestion de trésorerie	12
8. Portefeuille commercial	12
9. Crédits à la clientèle	12
10. Garanties	13
11. Export	14
12. Import.....	15
13. Contacts.....	16

1. DEFINITIONS

Europe

Le schéma ci-dessous illustre, au 1 février 2020, l'appartenance et l'adhésion des pays européens à divers statuts, mécanismes et réglementations existants en Europe.

(*) Le règlement européen 260/2012 du 14/03/2012 est applicable aux pays membres de l'EEE.



(*) Le règlement européen 260/2012 du 14/03/2012 est applicable aux pays membres de l'EEE.

BIC

Business Identifier Code, code international d'identification des banques. Nous mentionnons le BIC sur vos relevés d'identité bancaire (RIB) et vos relevés de comptes.

IBAN

International Bank Account Number, numéro de compte suivant les normes internationales. Nous mentionnons l'IBAN sur vos relevés d'identité bancaire (RIB) et vos relevés de comptes.

Virement européen

Un virement européen (dit également « paneuropéen ») suivant la définition du règlement européen 260/2012 du 14 mars 2012 est un virement transfrontalier sans change et non urgent libellé en euro ou dans une autre devise d'un état membre de l'EEE lorsque celui a notifié sa décision d'appliquer ce règlement, dont l'ordre comporte le BIC et l'IBAN du bénéficiaire correctement renseignés, et dont les frais sont partagés (« SHA »).

Cette définition est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction de la réglementation.

Virements et prélèvements SEPA

Depuis le 1er août 2014, les virements (« SCT », SEPA Credit Transfer) et prélèvements (« SDD », SEPA Direct Debit) SEPA ont remplacés définitivement les virements et prélèvements domestiques.

Il existe 2 types de prélèvement SDD :

- « CORE », destiné au grand public
- « B2B » (Business To Business), réservé aux relations inter-entreprises.

Paiement électronique

Est considéré comme paiement électronique :

- Tout fichier remis et accepté en EBICS
- Tout paiement remis en MGeB en utilisant une "Payment method"
- Tout fichier remis en MGeB "Multi-purpose", du moment qu'il est accepté par notre plateforme de paiement

Informations obligatoires

Le BIC* et l'IBAN sont obligatoires pour tous les virements réalisés à l'intérieur de l'E.E.E. (* excepté avec le dernier rulebook Sepa)

Par ailleurs, conformément au règlement 2015/847 du 20 mai 2015 pour les ordres de transfert internationaux les références complètes du donneur d'ordre (nom, adresse, numéro de compte) doivent être communiquées à la banque du bénéficiaire du virement.

A compter du 1er avril 2015, les références complètes du bénéficiaire devront également être communiquées pour toute demande de virement libellé en Dollars américains (USD) ou devant être exécuté par une banque située aux Etats-Unis quelle que soit la devise.

2. CONDITIONS

Les présentes conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout changement sera porté à votre connaissance préalablement à la date d'effet.

2.1. TVA

Les tarifs mentionnés dans les pages suivantes sont exprimés en euros et hors taxe ou en pourcentage et hors taxe, sauf indication contraire. Les opérations soumises à la TVA sont signalées. La TVA est alors calculée au taux en vigueur à la date de l'opération.

2.2. Dates de valeur

La plupart des opérations ont une date de valeur jour. Les autres principales dates de valeur applicables sont les suivantes :

Opérations au débit

Découvert (agios)	J+1 calendaire
Comm. de plus fort découvert	J+1 calendaire
Comm. de mouvement	J+1 calendaire
Change au comptant (hors contrats de change)	J

Opérations au crédit

Remise de chèques	J+1 ouvré
Change au comptant	J+2 ouvrés (hors contrats de change)

2.3. Délais d'exécution

La plupart des opérations sont traitées le jour même, sous réserve du respect des horaires de réception des ordres. Certaines opérations requièrent un délai d'exécution plus long:

SDD	1 jour ouvré
Remise d'effets de commerce	
Papier	7 jours ouvrés
EBICS	6 jours ouvrés

2.4. Compte de charge

Par défaut, nous prélevons les frais sur le compte de charge que vous nous indiquez dans votre fichier de demandes de paiement. Si aucun compte de charge n'a été indiqué, nous prélevons les frais sur le compte depuis lequel les fonds sont envoyés.

Vous pouvez également décider de déroger à cette dernière règle en désignant un compte de charge spécifique.

2.5. Réception des ordres

Pour assurer un traitement dans le délai d'exécution imparti et pour une date de valeur déterminée, certaines opérations répondent à des contraintes de temps (« Cut-Off »):

J = Jour de l'opération

J -1 = 1 jour avant de l'opération

J -2 = 2 jours avant de l'opération

Opérations au crédit

Remise de chèques	10h30 J
SDD CORE	J-2 ouvrés
SDD B2B	J-2 ouvrés

Remise d'effets de commerce (à l'encaissement)

Papier	J-7 ouvrés
EBICS	J-6 ouvrés

Opérations au débit

Chèque de banque	12h30 J
Virement interne / trésorerie / étranger	Selon de la devise

Virement SEPA

Papier	10h00 J
EBICS	10h00 J
Virement de salaires	Papier 10h00 J-2 ouvrés
	EBICS 10h00 J-1 ouvré

Virement Non-SEPA⁽¹⁾

- Les remises Papier doivent se faire avec un jour supplémentaire.
- Le système Mizuho Global e-Banking (MGeB) dispose également de ses propres délais.
- En cas d'opération de change, la date limite de réception est étendue à J -2.

Bénéficiaire	Devise	Cut-Off
EMEA* Etats-Unis	EUR €	12h30 J
	GBP £	
	CAD C\$	14h J
	USD \$	15h J
	JPY ¥	15h J -1
	Autres	14h J -2

*EMEA = Europe, Middle East & Africa

Bénéficiaire	Devise	Cut-Off
Japon	EUR €	12h30 J -1
	GBP £	
	CAD C\$	14h J -1
	USD \$	15h J -1
	JPY ¥	15h J -1
	Autres	14h J -2

Bénéficiaire	Devise	Cut-Off
Autres	EUR €	12h30 J -2
	GBP £	
	CAD C\$	14h J -2
	USD \$	15h J -2
	JPY ¥	15h J -2
	Autres ⁽²⁾	14h J -2

- (1) Indicated in your transfer order. Delays may result from national holidays affecting the remittance currency and/or national holidays happening in the remittance receiving country. (i.e., Japan in the case of JPY)
- (2) AED, AUD, CHF, CNH, CNY, CZK, DKK, HKD, HUF, NOK, PLN, RON, RUB, SEK, SGD, THB, TRY, ZAR

Nous vous rappelons que la date indiquée dans vos ordres de paiements non-SEPA doit être la date théorique de crédit des fonds sur le compte du bénéficiaire (« J »), dans le respect des délais d'exécution.

2.6. Opérations de change

Change au comptant [hors contrats de change]

Les opérations au débit ou au crédit dans une devise autre que celle de votre compte sont converties au taux du fixing établi quotidiennement par Mizuho Bank.

Mizuho Bank applique une marge sur le taux de change.

Contrat de change

Une cotation peut être obtenue sur demande auprès de votre chargé de clientèle.
Le marché des changes étant un marché de gré à gré le prix d'exécution est susceptible de varier et dépend des conditions de marché et du montant des ordres.

Substitution de compte

Dès lors que Mizuho Bank reçoit des fonds pour créditer votre compte et que la devise utilisée dans le transfert n'est pas celle du compte bénéficiaire, Mizuho Bank vérifie si vous disposez d'un compte dans ladite devise.

Si tel est le cas, Mizuho Bank crédite les fonds reçus sur ce compte dans la devise du transfert afin d'éviter d'effectuer une opération de change. Si vous souhaitez demander une dérogation à cette règle et toujours créditer les fonds reçus sur le compte bénéficiaire visé par l'instruction de paiement, quelle que soit la devise, vous pouvez nous en faire la demande.

2.7. Tarification par seuils

Commission de virement (A)

Minimum de facturation 15.00€

	Montant di virement (equivalent euro)	Commission
Tranche 1	≤ 75 000	0.1000%
Tranche 2	> 75 000	0.0250%

Commission de virement (B)

Minimum de facturation 30.00€

	Montant di virement (equivalent euro)	Commission
Tranche 1	≤ 75 000	0.2000%
Tranche 2	> 75 000	0.0500%

2.8. Précisions techniques

Pour toute remise électronique, tout paiement en Euro ayant les caractéristiques suivantes est considéré comme un paiement de trésorerie (et donc facturé en tant que tel) :

Ebics

- CFONB160 La position 3 et 4 de chaque ligne est 76
- EDIFACT912 Toujours considéré comme paiement de trésorerie
- CFONB320 Les positions 292 à 295 de la première ligne sont INTC
- MT101 Le code d'instruction (Champ 23E) est INTC
- Pain MX Le code "Category Purpose" est INTC

Mizuho Global e-Banking

La méthode de paiement est FTDOMTRE

Gestion administrative et du compte courant

La succursale ne propose pas de service d'espèces

Relevés

Relevé mensuel	Non facturé
Relevé hebdomadaire	Non facturé
Relevé quotidien	60.00€ / trimestre

Frais de tenue de compte

Commission d'actualisation administrative et juridique	840.00€ par an	Ouverture de dossier administratif et actualisation de la situation client
Commission de mouvement	0.04%	Calculée sur les mouvements débiteurs
Commission de tenue de compte	90.00€ par trimestre	Débitée trimestriellement à l'échéance sur la base d'un prorata mensuel
Clôture de compte	Non facturé	
Frais pour tenue de compte inactif	30.00€ par an	Sans dépasser le solde du compte

Charge d'intérêts négatifs

Taux	Communiqué individuellement
------	-----------------------------

Information

Attestation de solde

Un compte	15.00€
Plusieurs comptes	30.00€

Attestation d'audit 120.00€

Attestations diverses 15.00€

Frais de recherche de documents

Moins d'un mois	15.00€
Plus d'un mois	30.00€
Plus d'un an	120.00€

Abonnement à nos services de banque à distance

Abonnement EBICS

Par mois	50.00€
----------	--------

Abonnement Global e-Banking

Par mois	Nous consulter
----------	----------------

Envoi d'extrait de compte à une autre banque

Par mois	Nous consulter
----------	----------------

Incidents de fonctionnement

Frais pour incidents

Frais soumis à TVA

Frais pour Saisie administrative à tiers détenteur	100.00€
Frais pour Saisie attribution	100.00€

TTC

Paievements domestiques & SEPA

Opérations au crédit

Remise de chèque(s)	10.00€ par bordereau de remise de chèque
Réception d'un virement SEPA	Non facturé
Modification encaissement	10.00€
Avis de sort, envoi à l'acceptation	10.00€
Emission d'un prélèvement SDD (SDD CORE)	Non facturé
Emission d'un prélèvement SDD Interentreprises (SDD B2B)	Non facturé
Demande ICS	
Par Demande	Frais réels Soumis à TVA

Opérations au débit

Emission d'un chèque de banque	20.00€
Virement interne Mizuho Paris	Non facturé
Virement SEPA	
Papier	Par virement 20.00€
Electronique	Par virement 0.50€
Frais par virement permanent	
Mise en place	15.00€
Modification	8.00€
Annulation	12.00€
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Non facturé
Paiement d'un prélèvement SEPA	Non facturé
Paiement de TIP, Télévirement	Non facturé

Incidents de fonctionnement

Chèque impayé

Reçu, motif "sans provision"		Non facturé
Reçu, autre motif		15.00€

Virement SEPA émis

Demande d'annulation	Papier	1.00€
Avec modification	Par virement électronique	1.00€

Prélèvement émis

Rejet		10.00€
Annulation		10.00€

Prélèvement reçu tous types

Impayé		15.00€
--------	--	--------

Demande d'enquête

23.00€

Paiements non-SEPA

Dans nos livres

Par virement		Non facturé
Commission de change		Non facturé

En réception

Réception d'un virement

Standard	Par virement	15.00€
Trésorerie	Par virement	Non facturé
Commission de change		Non facturé

En émission

Emission d'un virement

Trésorerie		20.00€
Autres virements		Commission de virement B
Trésorerie		Non facturé
Autres virements		Commission de virement A
Commission de change		Non facturé

Incidents de fonctionnement

Virement émis

Demande d'annulation	Papier	15.00€
Avec modification	Par virement électronique	Voir Tarification par seuils

Demande d'enquête		23.00€
--------------------------	--	--------

Opérations de change

Le cours quotidien de vente ou d'achat des devises est disponible sur demande auprès de votre interlocuteur habituel.

Contrat de change au comptant

Non facturé

Contrat de change à terme

Non facturé

Gestion de trésorerie

Au sein de la succursale

Nous consulter

Global Cash Pooling

Nous consulter

Crédits à la clientèle

Découvert

Non autorisé

€STR + 3.50%

Si le taux de référence est négatif alors le taux retenu sera égal à zéro

Autorisé

Nous consulter

Commission de plus fort découvert

0.06%

Calculée sur le plus fort découvert du mois

Financement d'investissement

Nous consulter

Garanties

En émission

Taux	Nous consulter	
Emission	300.00€	
Modification	100.00€	
Frais SWIFT	15.00€	Frais Soumis à TVA

Réception

Commission Notification	Nous consulter	Garantie ou SBLC reçue depuis l'étranger
Frais SWIFT	15.00€	Frais Soumis à TVA

Export

Remise documentaire

Commissions

Encaissement de remise documentaire		0.25%	Min : 75.00€ - Max : 550.00€
Prorogation sur remise documentaire		75.00€	
Encaissement chèque ou effet simple		0.20%	Min : 45.00€ - Max : 300.00€

Frais d'envoi

Postaux	par envoi	15.00€	Frais soumis à TVA
Messagerie express	par envoi	26.00€	Frais soumis à TVA

Frais SWIFT

15.00€ Frais soumis à TVA

Crédit documentaire irrévocable

Commissions

Préavis		60.00€	
Notification		0.10%	Min : 120.00€
Confirmation / acceptation		En fonction du pays Par 3 mois indivisibles	Min : 150.00€
Modification/prorogation		60.00€	
Levée de documents		0.20%	Min : 150.00€
Négociation		0.30%+intérêts	Min : 150.00€
Transmission		60.00€	
Transfert (de crédit documentaire)		0.15%	Min : 150.00€
Remboursement		60.00€	

Frais SWIFT

15.00€ Frais soumis à TVA

Frais d'envoi

Postaux	Lettre de crédit	8.00€	Frais soumis à TVA
Postaux	par envoi	15.00€	Frais soumis à TVA
Messagerie express	par envoi	26.00€	Frais soumis à TVA

Incidents de fonctionnement

Demande d'enquête

Autre	23.00€
-------	--------

Autres commissions

Impayé	75.00€
Annulation	75.00€
Renvoi de documents	75.00€

Import

Remise documentaire

Commissions

Paiement de remise documentaire	0.20%	Min : 75.00€ - Max : 1800.00€
Prorogation sur remise documentaire	75.00€	
Paiement chèque étranger ou effet simple	0.20%	Min : 45.00€ - Max : 300.00€

Frais SWIFT

Autre	15.00€	Frais soumis à TVA
-------	--------	--------------------

Frais d'envoi

Postaux	par dossier	15.00€	Frais soumis à TVA
Messagerie express	par dossier	26.00€	Frais soumis à TVA

Crédit documentaire irrévocable

Commissions

Ouverture	0.25%	Min : 150.00€
	par 3 mois indivisible	
Levée de documents	0.20%	Min : 115.00€
Acceptation	0.125%	Min : 75.00€
	par mois indivisible	
Modification / augmentation / prorogation	0.25%	Min : 150.00€
	par 3 mois indivisible	
Modification simple	75.00€	
L/C expirée	75.00€	
Dépassement	0.25%	Min : 75.00€
	par 3 mois indivisible	

Frais SWIFT

Ouverture L/C	60.00€	Frais soumis à TVA
Autre	15.00€	Frais soumis à TVA

Frais d'envoi

Postaux	par dossier	15.00€	Frais soumis à TVA
Messagerie express	par dossier	26.00€	Frais soumis à TVA

Incidents de fonctionnement

Demande d'enquête

Autre	23.00€
-------	--------

Autres commissions

Impayé	75.00€
Annulation	75.00€
Renvoi de documents	75.00€

CONTACTS

En France

Pour toute question relative à nos conditions générales, vous pouvez contacter votre interlocuteur habituel au sein de la succursale de Paris.

Mizuho Bank, Ltd.
Paris Branch
40 rue Washington
75408 Paris Cedex 08
Tel +33 (0)1 53 83 40 00

www.mizuhogroup.com/emea/france/fr

Dans le monde

Pour plus d'informations sur Mizuho Bank :
www.mizuhogroup.com

Ce document est téléchargeable en ligne à cette adresse :
www.mizuhogroup.com/emea/france/products/download/general